

– Concertation et vie de la CLE :

**Retour d'expérience du SAGE molasse
miocène du bas Dauphiné et alluvions de la
plaine de Valence**

**Réunion des Présidents de CLE
Macon, le 16 mars 2016**

- Une présentation en 3 temps

1- Le contexte du SAGE molasse miocène

2- Le pilotage de la démarche

3- L'organisation de la CLE pour la concertation

Périmètre du SAGE :

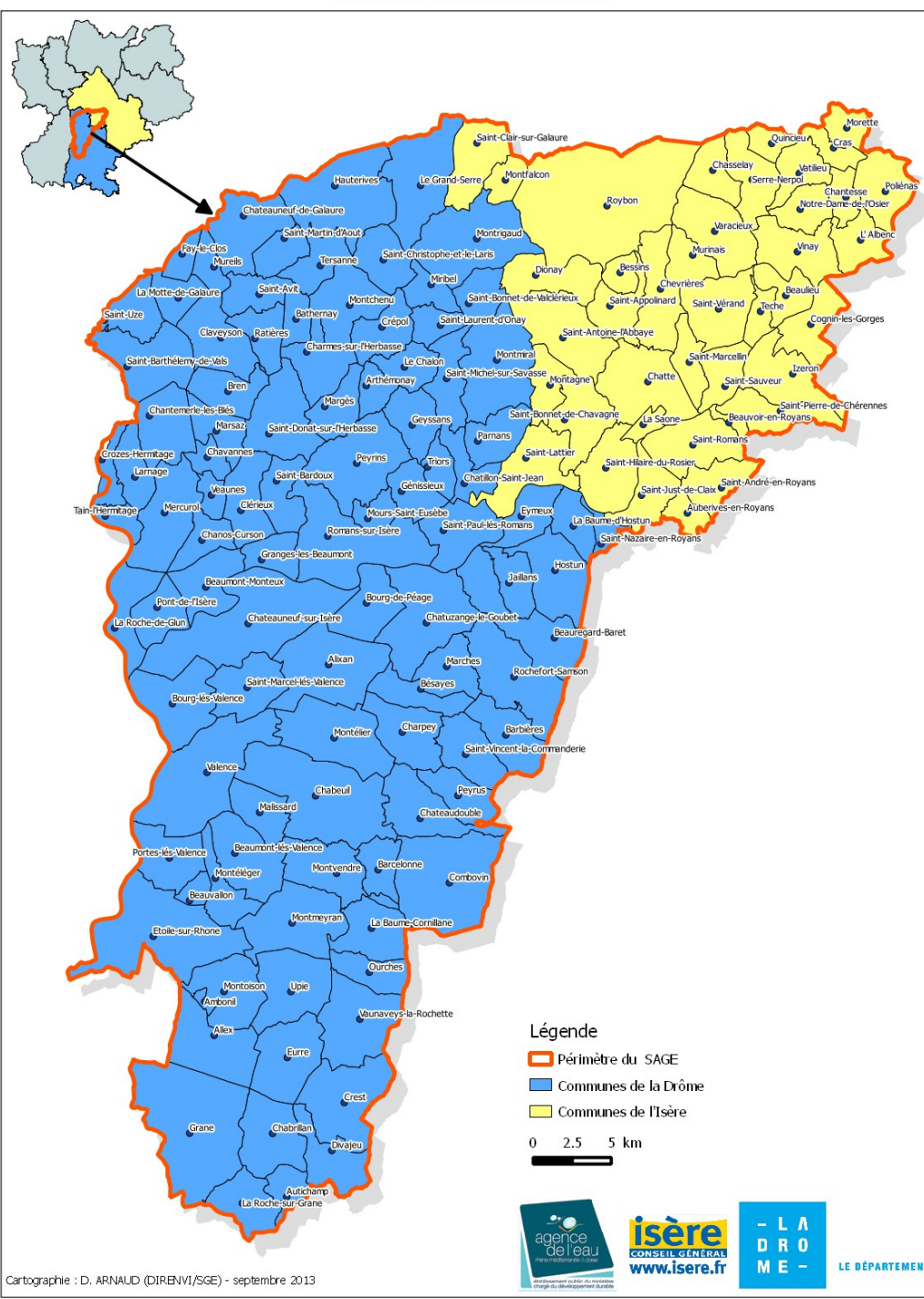
Superficie : 2018 km²

Nombre de communes : 140

Dont 100 dans la Drôme
Et 40 en Isère

Nombre d'habitants (2010) : 319 000

Dont 278000 dans la Drôme
Et 41000 en Isère

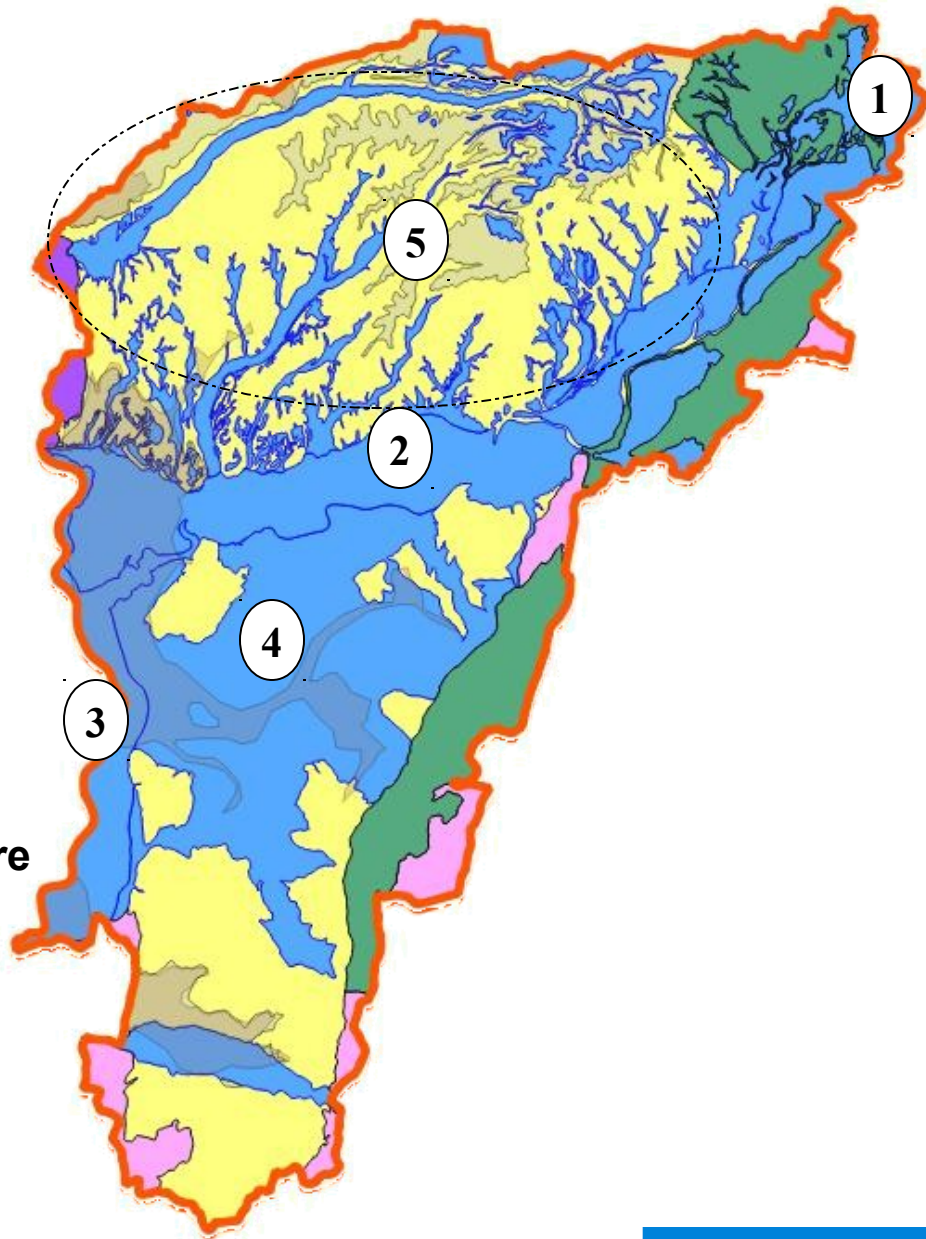


DEUX AQUIFÈRES PRINCIPAUX : molasse et alluvions

1 masse d'eau molasse

5 masses d'eau alluvions

1. Alluvions Isère aval Grenoble
2. Alluvions terrasses de Romans et de l'Isère
3. Alluvions du Rhône
4. Alluvions anciennes plaine de Valence
5. Placages quaternaires discontinus





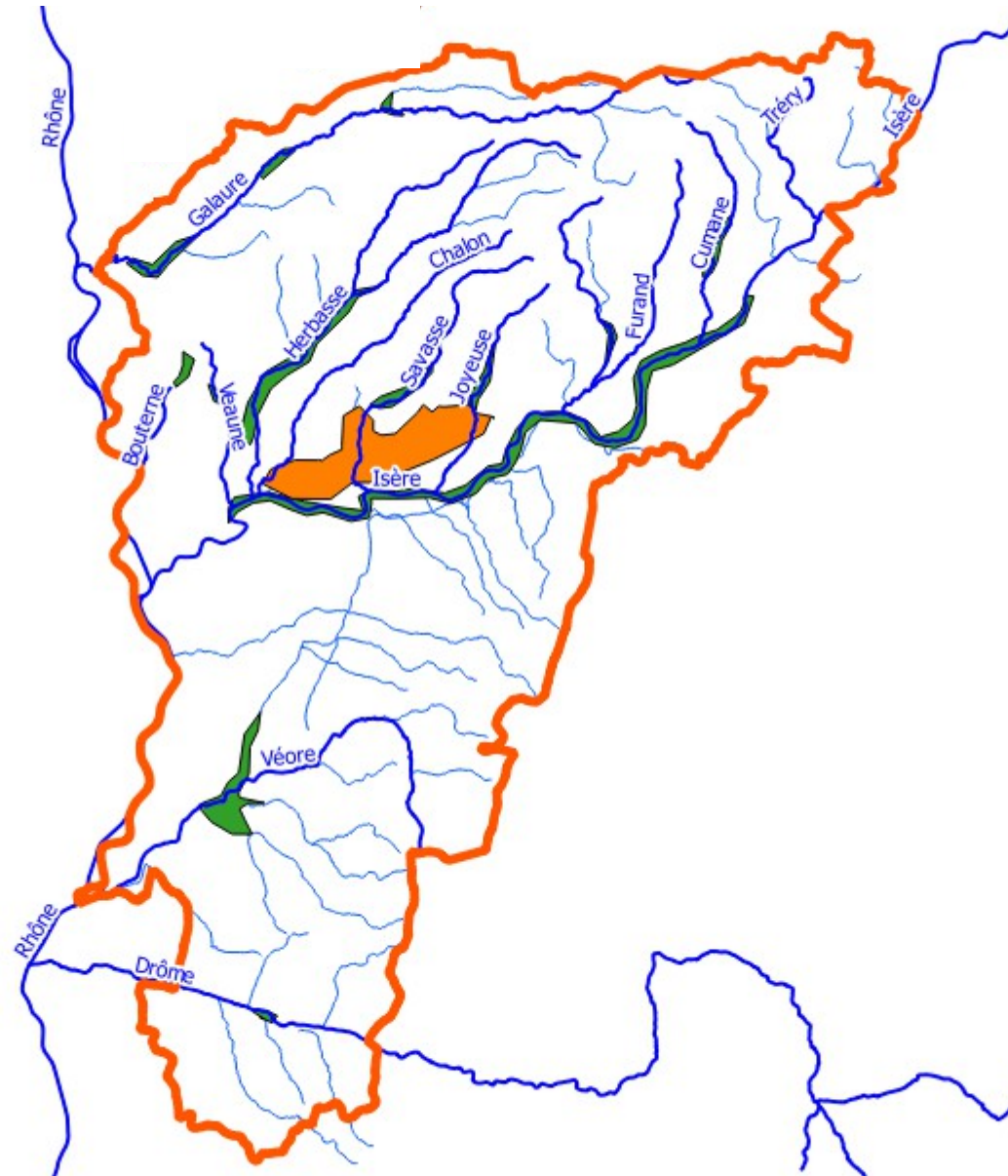
Réseau hydrographique

44 masses d'eau superficielles

7 bassins versants hydrographiques

De nombreux échanges nappes-rivières :

-  Drainage par les cours d'eau
-  Remontées molasse



- Une Commission Locale de l'Eau pour le pilotage et les arbitrages

Créée en 2013 mais réellement opérationnelle depuis septembre 2015

Avec :

- Un bureau de CLE au cœur de la démarche et qui associe tous les collègues
- Un animateur dédié
- Le Département de la Drôme pour le portage, en partenariat avec le Département de l'Isère

-

- Le fonctionnement de la CLE

Une Présidente issue de la structure porteuse

4 vice présidents

Et une répartition des rôles entre eux :

-Pilotage technique

-Présidences des commissions territoriales

-Participation aux PGRE

-Communication du SAGE

- Organisation de la CLE et concertation

Secrétariat Technique (SECTEC) :

justification technique des choix et enjeux proposés,
prise en compte des demandes réglementaires

Bureau CLE :

travail de consolidation et de préparation des décisions de
la CLE et de l'adoption du diagnostic

CLE : débat et adoption

- Les lignes directrices de la concertation avec les acteurs du territoire :

Assurer l'implication la plus large possible de tous les acteurs

=> moments de travail collectif associant élus et acteurs + questionnaire

Assurer la transversalité et la vision intégratrice

=> atelier collectif abordant l'ensemble des thématiques

Prendre en compte la diversité des territoires et faciliter la participation à des échelles locales

=> co-construction en commissions territoriales

Assurer la cohérence avec les autres processus de gestion des ressources en eau

=> rencontre dédiée procédures EAU

- Les lignes directrices de la concertation avec les acteurs du territoire (suite) :

Veiller à un bon niveau d'information des acteurs et décideurs sur le processus et ses enjeux

=> réunions territoriales complétées par une information des maires par territoire d'interco ou de contrat et des représentants du monde agricole

Construire une communication large et adaptée

Les commissions territoriales de la CLE



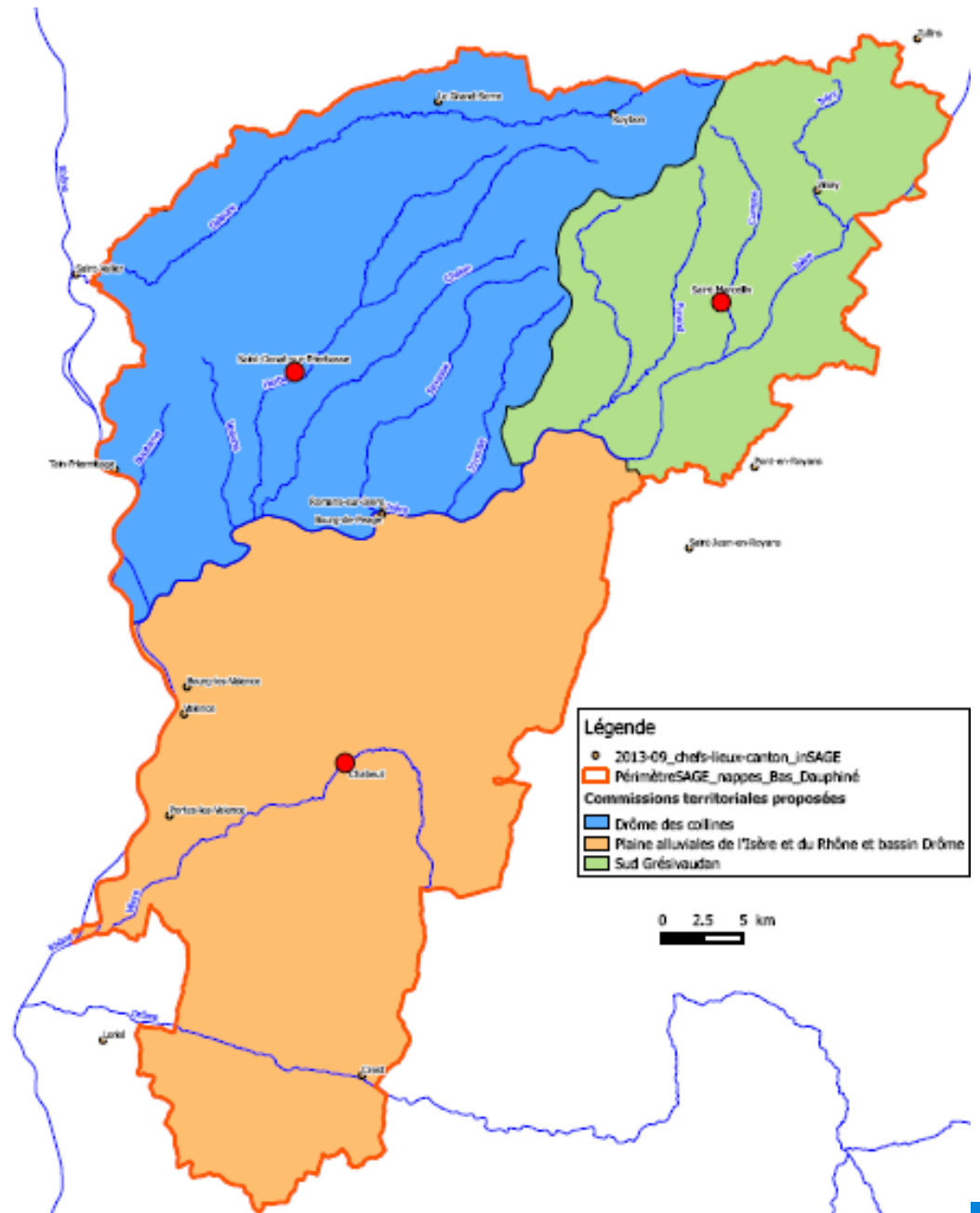
Drôme des collines



Sud Grésivaudan



**Plaine alluviales de l'Isère,
du Rhône et bassin Drôme**



- Partage de l'état des lieux sur le 2nd semestre 2015

CLE

Re-démarrage des travaux

Bureau CLE

Finalisation processus concertation
Examen de l'avant projet d'état des lieux

Commissions territoriales

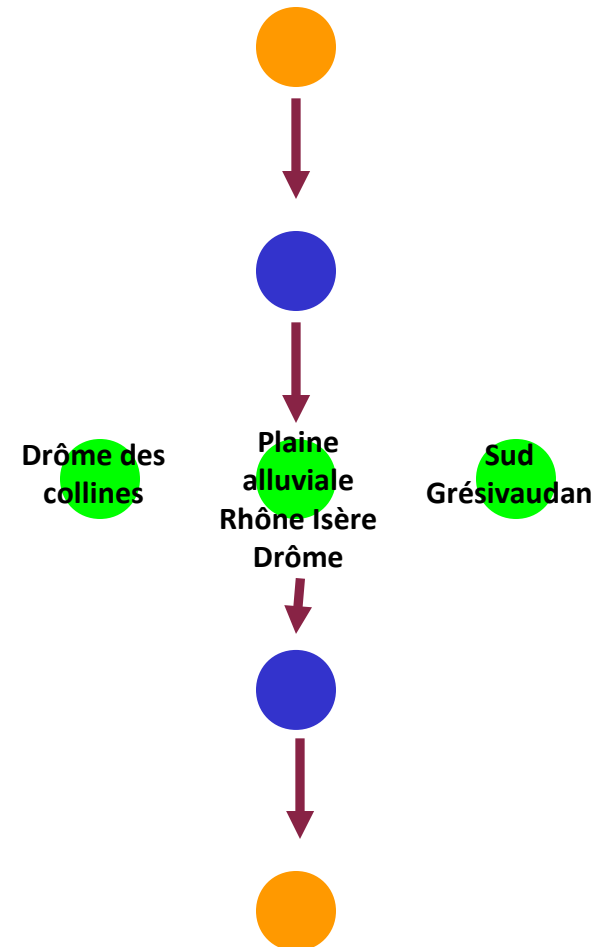
Partage et concertation

Bureau CLE

Synthèse des ateliers - préparation de la CLE

CLE

Validation de l'état des lieux



- Construction du diagnostic en 2016

SECTEC

Préparation diagnostic V1

Atelier concertation

Contribution des acteurs

Bureau CLE

Synthèse des ateliers – diagnostic V2

Réunion EAU

Cohérence avec les procédures en cours

Commissions territoriales

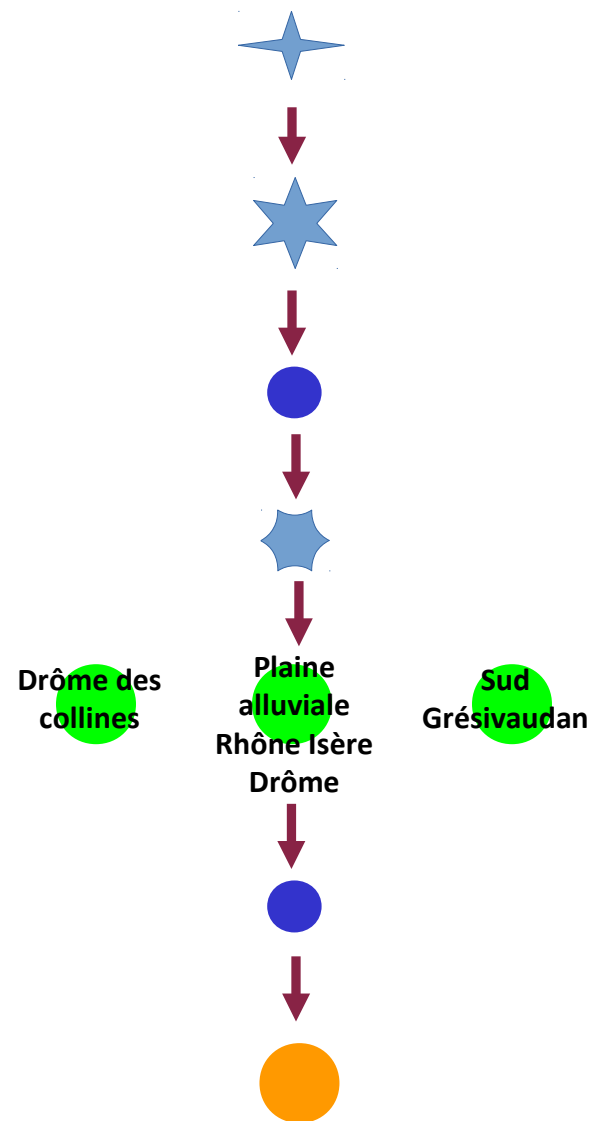
Contribution des territoires

Bureau CLE

Synthèse des ateliers – diagnostic finalisé

CLE

Validation du diagnostic



Merci de votre attention...